

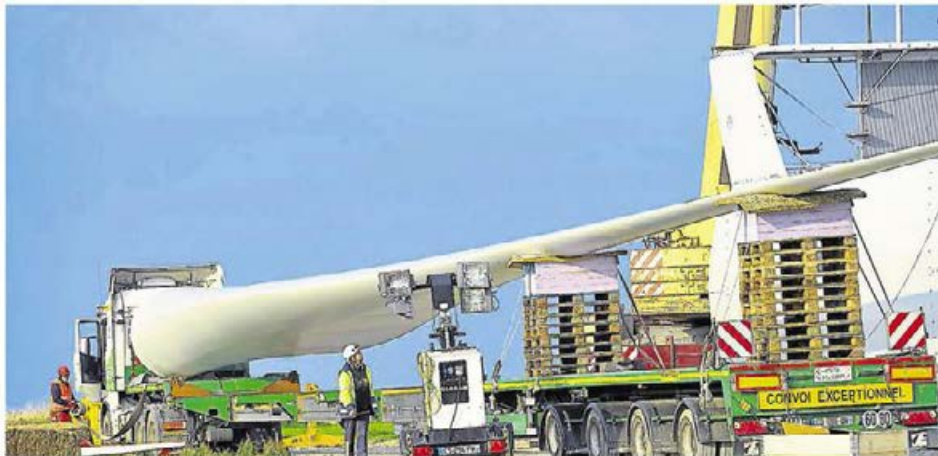


SARTHE



Les premières éoliennes arrivent à Tassillé

La dernière phase de chantier du parc éolien de Tassillé vient tout juste de commencer. Hier, les premières pales sont arrivées.



Tassillé, hier après-midi. Les éoliennes en cours de montage à Tassillé sont des Vestas de type V90. Photo - Le Maine Libre - Hervé Petitbon

Bruno MORTIER
redaction@maine-libre.com

Après le parc de Juillé Vivoin Placé, c'est au tour du deuxième parc éolien de vent



fleurir le ciel sarthois. Une « floraison » qui sera effective début avril. Sur le site, c'est l'effervescence et sur la route le défilé des convois exceptionnels a débuté.

Saint-Nazaire

Ainsi hier les premières pales, en provenance directe du port de Saint-Nazaire ont fait leur apparition sur le plateau de Tassillé. « Actuellement, sur place il y a une équipe de 15 monteurs », explique Vincent Louâpre, chargé de projets chez IEL, l'exploitant du parc. Selon lui, le chantier a en réalité « commencé dès le mois de septembre avec la création des pistes d'accès. Les fondations ont été effectuées en novembre et en janvier ont pu être terminés les travaux permettant le

raccordement avec ERDF ». Vincent Louâpre précise que « le montage des éoliennes c'est finalement la dernière phase ». La dernière mais aussi la plus spectaculaire.

Les techniciens, venus de divers pays (Pologne, Danemark, etc.) sont sur place depuis une semaine. Ce sont des personnels qui vont de site en site à travers toute l'Europe.

123 mètres

« Pour Tassillé, nous attendons une quarantaine de convois exceptionnels », souligne le chargé de projets. Si les pales et les nacelles sont les premiers éléments à arriver sur place à partir du lundi 28 mars (Lundi de Pâques) on passera à la phase la plus spectaculaire avec l'arrivée sur place des mats (en trois tronçons) et leur

montage dans la fouée. Une grue dotée d'une flèche longue de 100 mètres sera utilisée pour l'occasion. Rappelons que les éoliennes de Tassillé sont équipées d'un mat haut de 78 mètres avec des pales de 45 mètres. En résumé, le point culminant de l'ensemble se trouvera à 123 mètres du sol.

Conditions favorables

Si les conditions météorologiques sont favorables, c'est-à-dire avec un vent inférieur à 36 km/h (10 m/s), les quatre éoliennes seront en place avant le 10 avril. « Avec le travail de câblage et les tests, on peut imaginer une mise en service au mois de mai », espère Vincent Louâpre.

► Repères. La vie au pied des éoliennes

Depuis plus de deux ans, six éoliennes se dressent entre Juillé et ses alentours. Six sentinelles filantes, qui aux yeux des habitants du coin, ont fini par se dissoudre dans le paysage.

A 81 ans, Clément Trocherie observe ses hautes voisines en philosophe. « A Juillé au début, certains ont dit que les éoliennes allaient nous brouiller la tête et les téléphones. Il ne s'est rien passé du tout et la vie est exactement comme avant ». Même le bruit s'avère bien plus discret qu'annoncé. « Il faut vraiment être en dessous pour les entendre », confirme Clément. « Finalement, dans le bouay, plus personne n'en parle. Elles sont là, c'est tout ».

La secrétaire de mairie Cécile Giouppé-Rondeau, confirme cette indifférence générale. « Certains habitants ont participé à la souscription lancée par le Crédit Agricole. Une opération qui a très bien marché ». En effet, la coopérative des Fermiers de Loué avait lancé cette initiative originale autour du premier parc éolien du département.

Un placement minimum de 750 €, au gré d'un engagement de 5 ans procurerait un rendement de 3,95 % l'an. Avec plus d'1,2 million d'euros, la souscription a largement atteint les objectifs. Et dans le pays belmontais, nul ne trouve à redire. « De plus, du village, c'est à peine si on aperçoit la tête des trois éoliennes implantées sur la commune » constate la secrétaire de mairie.

► Pas près de chez moi !

Paradoxalement, c'est à Beaumont-sur-Sarthe, plus éloigné, que la méfiance se manifeste davantage. Patrick avoue « où elles sont, à Juillé, Placé et Vivoin, elles ne me dérangent pas, même si ces grands mats ne sont pas très esthétiques. En revanche, je n'en voudrais pas près de chez moi » tranche le retraité. « Quand on arrive du Mans, c'est moche quand même ! », glisse André émettant la seule critique recueillie dans les parages.

Frédérique BRÉHALT

À Parigné-l'Évêque, un dossier qui divise

Deux projets éoliens initialement menés sur trois communes, se réduisent aujourd'hui à un débat sur la seule commune de Parigné-l'Évêque.

En 2013, Énergie Team et JPEE - sociétés spécialisées dans l'éolien - revient actuellement leur plan d'implantations d'éoliennes. Alors que les communes de Bretteles-Pins puis Saint-Mars-d'Outille ont tour à tour voté contre la poursuite de ces projets sur leur territoire, les

éolies parignéens ont voté pour... à une voix et une abstention près. L'opposition a depuis demandé un moratoire pour ce projet prévu en partie en zone boisée classée. « Des gens attendent la modification du PLU pour créer des entreprises », répond le maire. Pas question de les faire attendre. « L'expérience nous dira s'il faut continuer ou pas ». Trois associations de riverains - des trois communes - s'opposent à ce projet.